

Parc Naturel Régional de l'Oise
Recherche de solutions pour une restauration et une
gestion hydroécologique des étangs de Comelles



Projet suivi par
Gwennelle COTONNEC,
Justine FAURE et Louis
BRETON

COMPTE RENDU



Parc Naturel Régional de
l'Oise

RÉUNION DE RENDU DE LA PHASE 2

Lieu : Orry la ville – PNR Oise

Date : 07/06/2017

Interlocuteurs présents :

NOM / Prénom	Structure	Téléphone	Courriel
DULMET Yves	Président SITRARIVE		
SENEQUE Henri	SITRARIVE		
DELBECQ Cédric	SITRARIVE		
RAPENNE Fabien	FDAAPPMA 60		
DESHAYES François	Maire de Coye la Forêt		
CHERON Yves	Mairie de Ver/Launette Président de la Commission		
HERCENT Jean Luc	PNR OPF		
JOSSART Yves	AFB Sol60		
MILLET Jérôme	Institut de France		
DAS GRACAS Emmanuel	Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie		
Gwennelle COTONNEC	IDRA	06 12 90 41 53	gwennelle.cotonnec@idra-environnement.com
Justine FAURE	ISL		faure@isl.fr



1. INTRODUCTION

La réunion a pour objet la présentation des éléments de rendus de la phase 2 de l'étude consacrée à la définition des solutions techniques possibles pour restaurer l'hydraulique et la valeur écologique des étangs de Comelles. Cette phase vise également à chiffrer les travaux à effectuer pour une restauration optimale, que ce soit les travaux de restauration des ouvrages hydrauliques ou les travaux de curage et de gestion des sédiments.

La présentation Power Point réalisée pour la présentation est jointe au présent compte rendu.

2. OUVRAGES HYDRAULIQUES

Le PNR Oise fait savoir que l'ouvrage hydraulique OH7 a récemment subi des travaux de réfection faisant suite à une rupture de la vanne de fond. Ces travaux ont permis d'avoir de mettre en exergue un perré en pierre de taille à une profondeur de 40 cm d'eau. La position de ce perré est un bon indicateur du niveau d'eau originel dans les étangs de Comelles et Chapron.

Compte tenu des travaux effectués, il conviendra de retirer de la version finale du rapport de phase 2 les éléments relatifs aux travaux de réfection de l'ouvrage OH7.

3. VEGETATION SUR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Un rappel des constats réalisés au cours de la phase 1 de diagnostic des ouvrages est fait avant d'exposer les solutions techniques à envisager pour le bon maintien en place des ouvrages. Au regard de la densité de la végétation arborée, ISL préconise le retrait de toute la végétation arborée pour éviter que les racines ne viennent déstabiliser progressivement les ouvrages. Afin de limiter le coût de se défrichage, une étude menée par un BE spécialisé dans cette problématique est recommandée afin de sélectionner les arbres à retirer et de laisser en place une végétation locale non problématique du point de vue mécanique pour les ouvrages.

Au regard du coût d'une telle étude, le PNR Oise opte pour un retrait systématique de la végétation sur les ouvrages hydrauliques et des digues.

Il est à noter que les digues entre les étangs ont réglementairement un statut de « barrages » et non de « digues » en raison de leur hauteur qui est inférieure à 5 m.

4. CURAGE DES ETANGS

Les différentes techniques de curage sont présentées, aussi bien en termes d'avantages que d'inconvénients techniques, mais également en termes de coût et de contraintes réglementaires.

Compte tenu des contraintes techniques, mais aussi de la problématique liée à la gestion des sédiments de curage, il apparaît plus pertinent pour le PNR Oise de gérer les sédiments sur le site même des étangs de Comelles.

Ainsi, la solution de curage retenue est celle de la mise en assec qui présente de nombreux avantages techniques, économiques et écologiques. Cette solution, qui était mise en œuvre par le passé sur les étangs de Comelles, est soutenue par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie qui a eu l'opportunité de mener des opérations similaires par ailleurs. Une étude sera d'ailleurs prochainement réalisée sur le sujet que le Conservatoire. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année.

Se pose alors la question de l'écoulement de la Thève durant les phases d'assec des étangs, le pourtour des étangs ne permettant pas de créer un chenal de dérivation. Cet aspect technique de la mise à sec des étangs sera étudiée en phase 3, au même titre que la déconnexion possible entre les étangs, ces derniers étangs hydrauliquement liés 2 par 2.

5. INCIDENCES DES MISES A SEC SUR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

La mise à sec des étangs étant susceptibles de provoquer des variations de pression sur les ouvrages hydrauliques, il convenait de vérifier que cette solution de curage était faisable. Ainsi, les études menées par ISL montrent que les ouvrages sont tout à fait en capacité de supporter les mises en assec avec les conditions de débit imposées par les ouvrages hydrauliques.

6. PIEGE A SEDIMENTS

La possibilité de créer un piège à sédiments a été étudiée afin de permettre une gestion plus aisée des dépôts sédiments par la suite. Ce piège est à créer en amont des étangs pour être véritablement efficace. Ceci suppose donc de condamner une partie de l'étang amont qui est celui présentant la plus forte valeur écologique à ce jour.

Compte tenu du coût des travaux pour la création de ce piège et du coût des dragages d'entretien et de gestion des sédiments, il n'est pas apparu pertinent au PNR Oise de poursuivre sur cette solution de gestion pour le moyen et long termes.

Ainsi, seront préconisées dans la phase 3 les modalités de mise en assec régulière pour l'entretien des étangs, que ce soit des mises à sec partielle ou totale, ainsi que les modalités de gestion des ouvrages hydrauliques dont le rôle dans la sédimentation des particules charriées par la Thève est essentiel.

7. RESTAURATION ECOLOGIQUE

Deux scénarios de gestion écologique ont été étudiés selon que les sédiments curés sont réutilisés dans le cadre du projet ou non. L'excavation des sédiments et leur valorisation au sein même des étangs pour restaurer le volet écologique des étangs offre la possibilité de réaliser un programme écologique plus ambitieux qui sera approfondi en phase 3 de l'étude.

8. DISCUSSION

Suite à la présentation des éléments, les scénarios à étudier dans le cadre de la phase 3 sont retenus, à savoir une mise à sec des étangs, un curage et une valorisation des sédiments au sein même des étangs en vue de reconstituer les berges et les digues qui le nécessitent et de créer des hauts fonds et des îles propices au développement de la biodiversité.

Deux scénarios devront être étudiés :

- Une mise en assec deux par deux pour respecter le fonctionnement hydraulique des étangs ;
- Une mise en assec un par un pour permettre une gestion plus étalée dans le temps.

Les éléments attendus sont notamment :

- L'ordre d'intervention sur les étangs,
- Les moyens techniques à mettre en œuvre ;
- La gestion de l'écoulement de la Thève ;
- Les volumes et la localisation des opérations de valorisation des sédiments ;
- Les coûts associés ;
- Un planning possible ;
- Les dossiers réglementaires à réaliser.

Fait à Dunkerque, 09/06/2017

Gwenaelle Cotonnec